

ASSEMBLEE GENERALE DU R.N.S.A.

Jeudi 26 Juin 2014 – LHVP Paris

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président
- Rapports financiers du trésorier et du commissaire aux comptes
- Affectation du résultat
- Budget prévisionnel 2014
- JES 2014
- Montant cotisation annuelle 2015
- Cession des parts de l'association dans la SARL Pollution Atmosphérique
- Questions diverses

- **L'assemblée compte 54 membres présents ou représentés**, sur 82, à jour de leur cotisation.
- **Rapport moral du Président Gérard SULMONT**
Gérard SULMONT remercie tous ceux qui par leur travail et leur dévouement font fonctionner et progresser le RNSA.
Il rappelle la parution de la 10^{ème} lettre du RNSA.
Parmi les projets il note les négociations en cours vers une norme Européenne en collaboration avec l'AFNOR, et la préparation de la pérennité du RNSA.
Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité.
- **Rapport moral du trésorier Gérard DE GUIDO**, sur l'exercice clos au 31 Décembre 2013
En ce qui concerne les activités, il n'y a rien de particulier à signaler en dehors de la poursuite de nos objectifs avec la DGS et le MEDDE.
Le résultat négatif de l'exercice est dû à l'absence d'intérêt de certains laboratoires ou opérateurs.
En 2013 il y a eu une légère augmentation des subventions.
Le RNSA a perçu 40.000 Euros de l'EURL.
Le résultat de l'exercice fait apparaître une perte de 21.000 Euros que nous vous proposons de mettre au compte report à nouveau.

Trois projets de résolution sont proposés au vote :

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier du trésorier, et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ses comptes et résumés dans ces rapports.

Voix contre = 0

Abstention = 1

La résolution est approuvée.

Deuxième résolution

Nous vous proposons de bien vouloir approuver l'affectation du déficit suivant : affectation du bénéfice de l'exercice soit 21 553 Euros au poste «report à nouveau».

Voix contre = 0

Abstention = 1

La résolution est approuvée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée Générale donne au Président et au trésorier quitus de leur gestion pour l'exercice social écoulé.

Voix contre = 0

Abstention = 1

La résolution est approuvée.

● **BUDGET PREVISIONNEL 2014**

Les recettes en 2014 devraient être de 572 700 Euros environ.

Le budget est équilibré à 572 700 Euros.

L'ADEME versera 50 000 Euros.

La DGS versera 180 000 Euros.

Les collectivités locales verseront 28 000 Euros.

Le MEDDE versera 105 000 Euros, plus les 50.000 Euros déjà versés au titre de l'avenant n°4.

31 000 Euros serviront à gérer le numéro vert "ambroisie" et la plateforme de signalement "ambroisie".

L'EURL versera environ 40 000 Euros à l'association RNSA en 2014 au titre des dividendes.

Dépenses : Les principaux postes restent bien sûr ceux de la sous-traitance des analystes et de l'acheminement des tambours.

M. THIBAUDON est optimiste pour 2014 mais pense que 2015 est incertain.

Approbation du budget prévisionnel 2014

Voix contre = 0

Abstention = 0

Le budget prévisionnel 2014 est approuvé à l'unanimité.

- Les prochains JES se tiendront les 21 et 22 novembre à Narbonne. Parmi les sujets abordés, il y aura les graminées ornementales, et l'évolution des pollens d'ambroisie en Europe. Il y aura une cession clinique et une Assemblée Générale.
- Le montant de la cotisation annuelle est maintenant fixé à 40 Euros. Des attestations fiscales seront fournies.

Le Président
Gérard SULMONT

La Secrétaire
Christine REMOLEUR

- RNSA -

Association à but non lucratif
Le Plat du Pin – 11 Chemin de la Creuzille
69690 BRUSSIEU
Mail : rnsa@rnsa.fr - Web : www.pollens.fr
Tel : 33 (0) 4 74 26 19 48 - Fax : 33 (0) 4 74 26 16 33